Syndicat National
Des Médecins Biologistes

COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, LE 19/02/2024

SUIVI DES EPIDEMIES : LES BIOLOGISTES DEMANDENT UNE RECONNAISSANCE LEGITIME.

Depuis l'été dernier, le système SI-DEP qui avait permis le suivi de l'épidémie de la Covid devrait être remplacé par un nouveau système, LABOé-SI, qui continuera à être alimenté par les biologistes. Actuellement en phase de test, cette nouvelle plateforme permettra aux autorités sanitaires d'accéder à un suivi épidémiologique qui portera sur les infections respiratoires aiguës (Covid-19, grippe, VRS) et sur les arboviroses (dengue, chikungunya, Zika et Nil occidental). Contrairement à ce qui avait été mis en place au moment du SI-DEP, les autorités ne prévoient aucune indemnisation des biologistes pour ce recueil d'information. Le SNMB demande à la Direction Générale de la Santé de reconnaître le rôle déterminant des biologistes dans le cadre du système LABOé-SI.

LABOé-SI : UN NOUVEAU SYSTÈME DE SUIVI DES ÉPIDEMIES ALIMENTÉ PAR LES BIOLOGISTES

Le 31 juillet 2023, un décret a acté le remplacement du SI-DEP, qui a permis de suivre l'épidémie de la Covid-19, par LABOé-SI. Depuis le début de l'hiver 2023, Santé Publique France et les centres de référence ont installé un dispositif pilote de surveillance national des trois principaux virus hivernaux que sont la grippe, le Covid et le VRS (bronchiolite).

Grace au maillage national des laboratoires de ville, les résultats de tests PCR sont disponibles et transmis toutes les semaines. Ces précieuses données permettent aux autorités sanitaires un suivi épidémiologique détaillé, ainsi qu'une évaluation « en vie réelle » de l'efficacité des traitements préventifs comme la vaccination contre la grippe, la Covid ou le VRS.

LE SNMB DEMANDE LE MAINTIEN DE L'INDEMNISATION DES BIOLOGISTES À LABOé-SI

Le précédent dispositif de traitement des données, SI-DEP, prévoyait une cotation d'un B3 soit 0,75 euro pour le recueil, la vérification et la transmission des données et concernait uniquement la Covid-19.

En revanche avec la nouvelle plateforme cette cotation ne semble plus d'actualité alors que les données à transmettre s'amplifient.

« *Nous rappelons que LABOé-SI est le fruit du retour d'expérience de SIDEP, qui centralisait les résultats des tests biologiques de dépistage de la COVID-19 par les laboratoires de Biologie*

médicale », déclare le Dr Jean-Claude Azoulay, président du SNMB. « *La collecte nationale de données provient du travail des biologistes. Il nous paraît essentiel de les indemniser et de reconnaître ainsi leur contribution majeure au suivi épidémiologique ».*

A propos du SNMB

Fondé en 1927, le Syndicat National des Médecins Biologistes (SNMB) assure la défense des intérêts professionnels, moraux et matériels de ses membres, quel que soit leur diplôme, et participe à l'organisation et à la promotion de la spécialité de biologie médicale.

www.snmbio.com

Contact Presse

Romain Fachéro – +33 7 57 68 31 09 – romain.fachero@agence-constance.fr